

*Initiatives ministérielles*

Même si ce projet de loi s'intitule «Loi concernant les référendums sur la Constitution du Canada», je vais intituler cet exercice, dans ma circonscription, la «Campagne pour le Canada».

Véritablement, cette mesure législative vise avant tout à ce que, à la fin de l'exercice, le pays soit uni, et que nous ayons écrasé les forces séparatistes qui existent, et elles ne se trouvent pas seulement dans la province de Québec car il y en a dans d'autres régions.

J'estime que notre responsabilité, en tant que députés fédéraux, est de nous assurer que, dans les prochains 90 jours de notre vie, quelle que soit notre affiliation politique, nous fassions campagne pour le Canada.

Dans ma circonscription, je m'assurerai que cette mesure législative est distribuée à tous ceux qui veulent la lire. Ainsi, nous comprendrons tous à peu près de quoi il s'agit.

J'aimerais faire une ou deux recommandations au directeur général des élections; d'abord, je lui demanderais, lorsqu'il préparera ce plébiscite, de bien s'assurer d'avoir toutes les ressources nécessaires au recensement de tous les citoyens. Je sais que, dans ma circonscription, au centre-ville de Toronto, et je suis convaincu que le député de Rosedale partagerait mon point de vue, au cours des dernières élections, près du tiers, j'exagère peut-être un peu, mais bien au-delà de 25 p. 100 des citoyens canadiens n'ont pas été inscrits sur les listes électorales. Il ne faut pas tolérer ce genre de chose.

Nous avons l'occasion, alors que l'enjeu n'a rien à voir avec les partis politiques, de nous assurer que chaque Canadien admissible à ce plébiscite soit bien inscrit. Je demanderais au directeur général des élections de bien veiller à obtenir toutes les ressources nécessaires à cette fin.

Bien entendu, j'approuve les amendements proposés par mon parti afin d'établir des lignes directrices sur le plafonnement des dépenses. Nous ne voulons pas assister à une reprise de ce qui s'est produit lors des dernières élections alors que des organisations comme le Conseil canadien des chefs d'entreprises pouvaient agir à titre de tiers annonceurs et acheter des pages entières de publicité pour faire la promotion de leur point de vue sur l'Accord de libre-échange.

Si mon chef, John Turner, n'avait pas si bien maîtrisé l'art oratoire, je suis convaincu que je ne serais probablement pas ici aujourd'hui. L'impact des publicités des tierces parties dans les journaux, mais plus particulièrement à la radio, a été très très marquant et a créé une grande confusion sur le marché.

La deuxième recommandation se rapporte, bien sûr, à la double majorité. Nous devons nous assurer que nous sommes à l'écoute de chacune des régions du pays.

Nous, du Parti libéral, tenons fermement à cette double majorité. Ainsi, une région du pays ou trois ou quatre régions réunies ne risquent pas d'imposer leur volonté à une autre région.

Mais revenons-en au fait. Dans ma circonscription, même si je dispose de ressources limitées et même si je ne fais pas partie du gouvernement, j'ai organisé une tournée en autocar. J'ai loué, pour les 60 prochains jours. Un autocar du genre de ceux qui amènent les écoliers visiter le Parlement. Il n'est pas neuf, bien au contraire. Il nous coûtera 3 000 \$ pour deux mois et il affiche sur le côté les mots suivants que nous y avons peints: *Campaign for Canada*.

Il affiche aussi ceci: *Mobile Riding Office*. La soute à bagages abrite notre documentation fédérale, soit de l'information sur le Canada, sur nos régions et sur les divers services et programmes que le gouvernement fédéral offre aux Canadiens.

Nous nous proposons de parcourir toute notre collectivité au cours de la campagne référendaire. Nous allons aller directement dans les foyers des personnes âgées, y rester toute une journée ainsi que veiller à renseigner tous les pensionnaires qui auront des questions à nous poser et qui voudront avoir de la documentation à jour sur le gouvernement fédéral ou des renseignements au sujet de ce plébiscite.

• (1600)

Nous procéderons de la même façon pour les collègues de la région, dont les horaires ne coïncident pas toujours avec celui de notre bureau de comté habituel, de notre bureau de comté permanent. Grâce à notre bureau de comté mobile, nous irons jusque dans la cour des collèges.

Je crois que c'est là le genre de choses que souhaitent maintenant les électeurs. Ils veulent qu'il y ait de l'action au Canada et, au lieu d'attendre tranquillement qu'ils viennent à nous, nous allons prendre la route et aller à eux.

Je crois que tout ira bien si nous arrivons à donner aux Canadiens le goût de faire campagne pour le Canada au cours de ce référendum, au lieu de nous contenter d'en éplucher l'enjeu en mettant les points sur les «i».

Pour en revenir à mon collègue de Rosedale, il faut s'assurer d'amener chacun à s'engager, à sentir qu'il a un rôle à jouer de même qu'à avoir l'impression qu'il connaît parfaitement tous les aspects des diverses propositions et des diverses positions adoptées par différents groupes en ce qui concerne le renouvellement de la Constitution,